

Paris, le 25 juillet 2024

Communiqué de presse

Kalliopé se renforce en Corporate, M&A et Private Equity

La société d'avocats Kalliopé accueille deux nouveaux associés, Guillaume Martinet et Alexia Berbain-Faguer, au sein de son équipe Corporate - M&A - *Private Equity*.

Guillaume Martinet intervient auprès de groupes français et multinationaux, d'ETI, de PME, d'entreprises en croissance et de dirigeants ainsi que de sociétés du secteur public et de *family offices*. Il les accompagne dans leurs opérations d'acquisition, de cession, de prises de participation, de partenariats stratégiques et de transmission. Il conseille également ses clients sur les enjeux liés à la gouvernance d'entreprise et plus largement au droit des sociétés. Il a également développé une pratique reconnue dans le domaine des réorganisations de groupes. Guillaume a débuté sa carrière chez Price Waterhouse Juridique & Fiscal, avant de rejoindre Hoche Avocats, où il a exercé de 1995 à 2022, puis de créer Lexens. Il est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires de l'université Paris Panthéon-Assas et du DESS fiscalité de l'entreprise de Paris Dauphine.

Alexia Berbain-Faguer a débuté sa carrière en 2001 au sein de Hoche Avocats où elle exerçait en qualité de *Counsel* au sein de l'équipe M&A. Elle intervient plus particulièrement sur des opérations de fusions-acquisitions et de levées de fonds auprès d'une clientèle variée constituée de fonds d'investissements, de dirigeants et de fondateurs. Alexia les accompagne dans leurs opérations de prise de participations, de croissance externe ainsi que dans la conception et la mise en place d'opérations de restructuration ou de transmission. Elle a développé au cours des 10 dernières années une expertise spécifique sur l'accompagnement et les levées de fonds de startups en pré-seed et capital développement.

Leur arrivée marque un tournant dans le développement de Kalliopé qui renforce de manière significative son offre en matière de corporate, fusions & acquisitions et *private equity*. L'équipe compte désormais huit avocats avec Tanguy d'Everlange, associé historique du département, Rodolphe Cavroy, associé en charge de la pratique Banque Finance et Fonds réglementés, et Thomas Gaborit, Ava Sereshki, Karim Bouhali et Grégoire de Bayser, collaborateurs.

Kalliopé accroît ainsi sa capacité à intervenir sur des opérations d'envergure et dans une gamme élargie de secteurs, en particulier les nouvelles technologies, les médias, la distribution et l'industrie, qui s'ajoutent aux énergies renouvelables, à l'immobilier et aux infrastructures.

L'équipe travaille de manière rapprochée avec les équipes Contrats, Contentieux, Propriété Intellectuelle, Travail - Sécurité Sociale et Compliance - RSE de Kalliopé.

Guillaume, avocat associé au sein de Kalliopé, commente : « *Je suis ravi de rejoindre l'équipe de Kalliopé avec laquelle je partage la quête de l'excellence et un engagement sans faille dans la relation client.* »

Alexia, avocate associée au sein de Kalliopé, ajoute : « *Je me réjouis de travailler au sein d'un cabinet d'avocats innovant qui a su développer une activité florissante en se construisant sur des valeurs fortes, assurant sa solidité et sa pérennité.* »

Tanguy, avocat associé au sein de Kalliopé, déclare : « *C'est un plaisir d'accueillir Guillaume et Alexia au sein de notre équipe. Leur savoir-faire et leur expertise sont pour nous un atout indéniable qui nous permet d'accroître fortement notre part de marché et de proposer une offre solide et pertinente sur les opérations les plus complexes. Leur arrivée s'inscrit dans la poursuite de la consolidation de notre développement, qui témoigne du succès du modèle que nous avons créé il y a maintenant plus de 15 ans. Au nom de mes associés et de tous les membres de Kalliopé, je souhaite la bienvenue à Guillaume et Alexia !* »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • tdeverlange@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70

À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux. Elle intervient dans les principaux domaines du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate, M&A, *Private Equity* ; Immobilier, Construction, Urbanisme ; Travail et Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux, Arbitrage, Médiation ; Banque, Finance, Fonds réglementés ; Compliance et RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

X : [@kalliopeLaw](https://twitter.com/kalliopeLaw) • LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliopeLaw](https://www.linkedin.com/company/kalliopeLaw)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : <https://www.kalliope-blog.com>.